Droit général 2 2018-02-09

Les traités internationaux :

Les seuls sanctions possibles sont la guerre et l'ambargo.

Le but est de régir les rapports entre les entreprises issues de pays différents.

Pour faire appliquer ces lois il faut utiliser des sanctions économique ou alors utiliser la diplomatie.

Il y a un problème de compétence. Il faut déterminer quelle tribunal peut juger une affaire. Pour cela aussion fait appel au droit international.

Il n'y a pas de droit supra-national dans le sens où il n'y pas de super- loi dictant toutes les lois étatiques.

En cas d'infraction dans un Etat, les personnes sont dépendantes du droit de cet Etat, peu importe leur nationalité ou leur lieu de résidence.

Les droits internationaux sont dans la constitution française et sont voté par referindum.

Le cas européen

Il est logique q'un traité européen ne soit pas conforme à la constitution. Il s'agit, dans le cadre de l'UE, d'un abandon de souveraineté, au profit de la "souveraineté" de l'union.

Example: La monnaie unique, tous les états ont du abandonner leur monnaie et l'inscrire dans leur constitution.

Ces traités ont la particularité de créer des institutions, qui établissent des normes, appliquées sans traités ni ratifications dans les Etats européens.

Exemple: Le futur traité sur la protection des données personelles.

Exceptions:

- 1. Les directives. Les Etats sont chargés d'appliquer cette directive à une date donnée avec une relative marge de manoeuvre.
- 2. Les réglements. Comme une directive mais dépend du sujet.
- 3. Les recomandations, ne contient pas de sanctions.

La CJUE (Cours de Justice de L'Union Europeen) a pour rôle principal de s'assurer que les Etats respecte l'interprétation voulue des directives européennes. Elle apporte des précisions sur les directives dans leur cadre moderne.

On lui a ajouté un tribunal de premier instance.

Le temps de réponse de la CJUE est entre 1 ans et demi et 3 ans.

Moin Marie 1

Droit général 2 2018-02-09

Types de lois

Les lois sont classés en fonction de leur importance : * Matières importantes (La loi): Le mariage, droit à la fin de vie... * Matières moins importante (Mixte): Le droit du travail... * Matières peu importante (Réglementaire): Réglementation des zones de stationnement payante.

Pour les matieres importantes sont voté par le parlement. Pour les matieres mixte, les principes sont dans la loi mais l'application sont réglementaire. Les autres sont purement réglementaire.

Important Les articles qui commence par R sont des réglements, ceux qui commence par ∟ sont des lois.

La loi

Elle est élaboré par le parlement qui est diviser en deux parties:

- L'assemblée nationale (577 députés), élu au suffrage universel direct.
- Le sénat (348 sénateurs), élu par les maires, les conseillers nationaux et régionaux et les membres du parlement.

Le président du Sénat assume le rôle de Président de la République en cas de décés ou de démission de celui-ci.

Pour faire une loi, on pose un projet de loi sur le bureau d'une des deux parties du Parlement. Après une commission de loi pour vérifier que la loi s'applique bien dans le cadre de la législation, les lois sont débattu en scéance publique dans le Sénat ou l'Assemblée Nationale.

Une fois que ce texte a été débattu et voté, il passe à l'autre chambre qui va le débattre et le voter. Si ce texte a été voté à l'identique, il faut le faire passer devant le conseil constitutionnel, le faire ratifier par le Président et le publier au Journal Officiel.

On ne peut pas se retrancher derrière l'ignorance de la loi.

Cet adage s'applique d'autant plus dans son domaine d'activités.

Si ce texte a été changé, s'ouvre alors une navette parlementaire entre les deux chambres.

En cas de désaccord constant, le président ouvre une comission de 7 parlementaires pour établir un texte commun.

Enfin, c'est l'Assemblée Nationale qui a le dernier mot, étant la plus démocratique.

La constitution a prévu deux autres voies pour l'élaboration d'une loi:

1. Le 49.3, le gouvernement soumet le texte à l'Assemblée Nationale qui a deux choix: déposer une motion de censure contre le gouvernement ou voter le texte. Depuis 2008, le 49.3 a été

Moin Marie 2

Droit général 2 2018-02-09

grandement limité dans ces pouvoirs. Traditionellement, ce texte est utilisé pour le budget, pour d'évidentes raisons.

2. Les ordonnances, le gouvernement demande l'autorisation au parlement de faire des ordonnances que le parlement devra valider pour appliquer.

Moin Marie 3